

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 5 mai 2026

Date d'édition: 5 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 1/8

Bitumac-Kaltmischgut

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

Bitumac-Kaltmischgut

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Strassenbau-, Belags- und Bauarbeiten

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Neuteerbit AG Salmsach

Seestrasse 26

8599 Salmsach

Schweiz

Téléphone: 0041 (0)71/466 33 33

Telefax: 0041 (0)71/466 33 39

E-mail: info@neuteerbit.ch

E-mail (personne compétente): info@neuteerbit.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: TOX-Zentrum Notruf 145

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2. Étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger: -

Informations supplémentaires sur les dangers (UE): -

Conseils de prudence: -

2.3. Autres dangers

Autres effets nocifs:

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 5 mai 2026

Date d'édition: 5 mai 2026

NEUTEERBIT 



Page 2/8

Bitumac-Kaltmischgut

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

| identificateurs produit | Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] | Concentration |
|-------------------------------------|---|-----------------------|
| n°CAS: 8052-42-4 N°CE: 232-490-9 | Asphalt | > 20 - 55 Pds % |
| n°CAS: 2634-33-5 N°CE: 220-120-9 | 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one Eye Dam. 1, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1  Danger H302-H315-H317-H318-H400 | 0 - < 0,05 Pds % |
| n°CAS: 2682-20-4 N°CE: 220-239-6 | 2-methyl-2H-isothiazol-3-one Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1  Danger H301-H311-H314-H317-H330-H410 | 0 - < 0,0015 Pds % |

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éloigner la victime de la zone dangereuse. Enlever les vêtements souillés, imprégnés. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais. S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO2), Extincteur à sec. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant.

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 5 mai 2026

Date d'édition: 5 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 3/8

Bitumac-Kaltnischgut

Produits de combustion dangereux:

En cas d'incendie: Gaz/vapeurs, toxique Dioxyde de carbone (CO₂) Monoxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles:

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Evacuer les personnes en lieu sûr.

Équipement de protection:

Utiliser une protection respiratoire adéquate Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

6.1.2. Pour les secouristes

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention:

Recueillir le produit répandu. Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

Pour le nettoyage:

Eau (avec détergent)

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Protection individuelle: voir paragraphe 8 Evacuation: voir paragraphe 13

6.5. Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser un équipement de protection individuel (voir section 8). Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière:

Il est préconisé d'aspirer la poussière directement à l'endroit où elle se dégage.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conservé les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Restreindre l'accès aux locaux de stockage.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 5 mai 2026

Date d'édition: 5 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 4/8

Bitumac-Kaltnischgut

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Aliments pour humains et animaux Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant, fortes

Classe de stockage: 13 - Solides non combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

| Type de valeur limite (pays d'origine) | Nom de la substance | ① valeur limite au poste de travail à long terme ② valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque |
|--|--|---|
| CH | Asphalt n°CAS: 8052-42-4 | ① 10 mg/m ³ |
| CH | 2-methyl-2H-isothiazol-3-one n°CAS: 2682-20-4 | ① 0,2 mg/m ³ ② 0,4 mg/m ³ ⑤ einatembare Fraktion |
| CH | 2-methyl-2H-isothiazol-3-one n°CAS: 2682-20-4 | ① 0,2 mg/m ³ ② 0,4 mg/m ³ |

8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Aucune donnée disponible

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

8.2.2. Protection individuelle



Protection yeux/visage:

Lunettes avec protections sur les côtés DIN EN 166

Protection de la peau:

Porter des gants appropriés. Schutzhandschuhe gem. EN 374 aus NBR (Nitrilkautschuk) tragen.

Protection respiratoire:

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 5 mai 2026

Date d'édition: 5 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 5/8

Bitumac-Kaltnischgut

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: solide

Couleur: noir

Odeur: non déterminé

Données de sécurité

| paramètre | | à °C | méthode | Remarque |
|---|---------------------------------|-------|---------|----------|
| pH | <i>non applicable</i> | | | |
| Point de fusion/point de congélation | <i>Aucune donnée disponible</i> | | | |
| Point de congélation | <i>Aucune donnée disponible</i> | | | |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | <i>non applicable</i> | | | |
| Température de décomposition (°C): | <i>non déterminé</i> | | | |
| Point éclair | <i>non applicable</i> | | | |
| Vitesse d'évaporation | <i>Aucune donnée disponible</i> | | | |
| Température d'ignition en °C | <i>non applicable</i> | | | |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | <i>non applicable</i> | | | |
| Pression de la vapeur | <i>Aucune donnée disponible</i> | | | |
| Densité de la vapeur | <i>non déterminé</i> | | | |
| Densité | 1,5 - 1,8 g/cm ³ | 20 °C | | |
| Densité apparente | <i>Aucune donnée disponible</i> | | | |
| Solubilité dans l'eau (g/L) | insoluble | | | |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | <i>non déterminé</i> | | | |
| Viscosité, dynamique | <i>non déterminé</i> | | | |
| Viscosité, cinématique | <i>Aucune donnée disponible</i> | 40 °C | | |

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant, fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 5 mai 2026

Date d'édition: 5 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 6/8

Bitumac-Kaltnischgut

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité dermique aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Endommagement/irritation des yeux:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Peut déclencher une réaction allergique. Enthält: 2-Methyl-2,3-dihydroisothiazol-3-on, 1,2-Benzisothiazolin-3-on

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations complémentaires:

Aucune donnée disponible

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

| n°CAS | Nom de la substance | Informations toxicologiques |
|-----------|------------------------------|---|
| 8052-42-4 | Asphalt | NOEC: $\geq 1\ 000$ mg/l 21 d |
| 2682-20-4 | 2-methyl-2H-isothiazol-3-one | CL50: 0,07 mg/l 4 d CL50: 0,056 mg/l 2 d |

Toxicité aquatique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradation:

Oui, lent

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Accumulation / Évaluation:

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 5 mai 2026

Date d'édition: 5 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 7/8

Bitumac-Kaltnischgut

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

| n°CAS | Nom de la substance | Résultats des évaluations PBT et vPvB |
|-----------|------------------------------|---------------------------------------|
| 8052-42-4 | Asphalt | — |
| 2682-20-4 | 2-methyl-2H-isothiazol-3-one | — |

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

| | |
|----------|--|
| 17 03 02 | Mélanges bitumineux autres que ceux visés à la rubrique 17 03 01 |
|----------|--|

Code des déchets conditionnement:

| | |
|----------|------------------------|
| 15 01 04 | Emballages métalliques |
|----------|------------------------|

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit:

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN

négligeable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 5 mai 2026

Date d'édition: 5 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 8/8

Bitumac-Kaltmischgut

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune donnée disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour cette substance.

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger

| | |
|------|---|
| H301 | Toxique en cas d'ingestion. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H311 | Toxique par contact cutané. |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves. |
| H330 | Mortel par inhalation. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Chiresa AG

Theo Rüd

Landstrasse 2

CH-5300 Turgi

Telefon: +41 (0)56/201 70 80

Natel: +41 (0)76/565 48 29

E-mail: rued@chiresa.ch

Die Angaben in diesem Sicherheitsdatenblatt entsprechen nach bestem Wissen unseren Erkenntnissen bei Drucklegung. Die Informationen sollen Ihnen Anhaltspunkte für den sicheren Umgang mit dem in diesem Sicherheitsdatenblatt genannten Produkt bei Lagerung, Verarbeitung, Transport und Entsorgung geben. Die Angaben sind nicht übertragbar auf andere Produkte. Soweit das Produkt mit anderen Materialien vermischt, vermischt oder verarbeitet wird, oder einer Bearbeitung unterzogen wird, können die Angaben in diesem Sicherheitsdatenblatt, soweit sich hieraus ausdrücklich etwas anderes ergibt, nicht auf das so gefertigte Material übertragen werden.